

Pour liquider les moyens exploitants,
comment procède-t-on ?
Un exemple : le Crédit Agricole

Comparés aux produits manufacturés, les produits agricoles ont perdu de leur valeur au cours des 20 dernières années.

Pour compenser cette perte, les paysans ont été obligés d'accroître au maximum leur productivité. D'où un effort d'équipement, de modernisation technique.

La bourgeoisie y a poussé : la lutte pour la compétitivité préparait la grande sélection à venir.

— Des mesures socio-structurelles (aide à la retraite, à la conversion... ouvrière), permettent de mettre sur la touche ceux qui n'ont pas réussi.

— Pour ceux qui continuent, le Crédit Agricole joue le rôle de sélectionneur idéal ; banque des agriculteurs, il n'a de mutualiste que le nom.

Par l'intermédiaire des cadres de direction des caisses, c'est en fait le Ministère des Finances qui édicte les critères à respecter pour les prêts.

Le Crédit Agricole, en effet, ne prête maintenant qu'aux conditions suivantes :

a) à l'installation, l'apport de l'agriculteur doit être égal à l'emprunt.

b) la caisse locale, après enquête, décide si le demandeur est solvable ou non

c) pour les jeunes agriculteurs, un plafond a été fixé récemment (10 millions) au-dessus duquel le taux de l'intérêt passe de 4 % au taux « normal » du marché.

A l'occasion il devient un merveilleux moyen de pression ou de répression politique : il est facile de couper les crédits à ceux qui bougent un peu trop.

Les résultats sont spectaculaires
Evolution du nombre des exploitations
selon la surface
de 1955 à 1967

1 à 1,9 - 20,2	10 à 19,9 - 12,1	50 à 69,9 + 7,2
2 à 4,9 - 20	20 à 34,9 + 0,3	70 à 99,9 + 11,1
5 à 9,9 - 17,8	35 à 49,9 + 4,5	100 et plus + 11

Comment aider les paysans
à bien voter ?

L'approche de toute élection importante déclenche chez les responsables de la politique agricole une grande sollicitude à l'égard des agriculteurs. Surtout si elle s'annonce difficile pour le pouvoir.

L'expansion hebdomadaire d'affaires, parlant de Chirac, ministre de l'Agriculture :

« A l'Agriculture, on n'attend pas de lui des réformes à la Pisani, mais on compte qu'il réconciliera le plus grand nombre possible d'agriculteurs avec la majorité... »

Le 29 septembre 1972, Chirac prépare mars 1973, en annonçant les mesures suivantes :

Les principales mesures prises. Ce qu'elles signifient :

1) Aides à la modernisation : Augmentation de 100 millions de francs des crédits d'équipement inscrits au budget.

2) Aides à la production :

Vin : augmentation des primes de stockage.

Lait : création d'une commission pour le paiement du lait à la qualité, demande d'augmentation du prix indicatif de Bruxelles.

Élevage : création d'un Office de la Viande.

Ce qu'elles signifient :

Réparties par des groupements de producteurs, ces aides ne touchent que les agriculteurs « modernisables » les autres sont laissés pour compte.

Rien n'est acquis. De toute façon ces primes sont perçues par les coopératives et négociants et non directement par les agriculteurs.

3) Aides aux jeunes agriculteurs

25 000 F à l'installation, dans certains départements.

Ce qu'elles signifient :

Rien n'est obtenu, sinon de vagues promesses.

Cet Office, dont l'organe directeur sera composé pour 1/3 des représentants des pouvoirs publics, pour 1/3 des représentants du négoce et pour 1/3 des représentants des agriculteurs, risque fort d'être une réplique pur et simple de l'Office du Blé, qui applique la politique des gros céréaliers et des sociétés d'import-export.

Cela concerne 2 000 agriculteurs, alors que 10 000 s'installent annuellement !

Et que représentent 25 000 F ?

Mesures classiques peu coûteuses elles permettent de renforcer la sélection des agriculteurs, objectif No 1 du gouvernement.

Voilà ce qu'en pensent :

— M. Debatisse, président de la FNSEA : « Il n'est pas besoin d'employer les méthodes du CID-UNATI pour parvenir à des résultats.

— P. Collet, président des Chambres d'Agriculture : « Très positif ».

On voit de quelles catégories d'agriculteurs ils défendent les intérêts.

En guise de conclusion

L'Office de la viande permettrait, selon J. Chirac, de régulariser le marché de la viande, donc de contrôler le prix au détail. Mais rappelons-nous :

En 1966, à six mois des élections législatives de 1967, le gouvernement avait adopté avec éclat un projet de loi sur l'élevage.

Edgar Faure, ministre de l'Agriculture, déclara alors :

« Le prix du beefsteak n'augmentera plus. La crise du marché de la viande appartient au passé. »

Des organisations au service de quels intérêts ?

Dans leur lutte, les petits et moyens paysans peuvent-ils compter sur les puissantes organisations paysannes ?

► La FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) regroupe 700 000 des 1,6 millions d'ex-



ploitants.

Elles est l'instrument très efficace de la domination de la bourgeoisie sur toutes les couches de la paysannerie.

Elle collabore activement avec le gouvernement gaulliste à la définition et à l'application de la politique agricole.

— Longtemps dominée par les céréaliers et betteraviers du Bassin Parisien, elle a intégré les représentants les plus « dynamiques » des exploitants des régions d'élevage (exemple : son actuel Président, Michel de Debatisse).

► Le CNJA (Centre National des Jeunes Agriculteurs) regroupe les agriculteurs de moins de 35 ans. Ses dirigeants, champions d'une agriculture moderne, capitaliste et qui aspirent à devenir des chefs d'entreprise dynamiques, critiquant le gouvernement pour sa lenteur à appliquer la politique de disparition des exploitations familiales non viables.

► La FFA (Fédération Française de l'Agriculture). Correspond à une tentative de dévoyer et de récupérer le mécontentement paysan, à partir de thèmes néo-poujadistes. Pour l'instant, elle reste largement minoritaire (5 à 10 %, selon les régions), mais elle pourrait donner naissance demain à un nouveau « dorgérisme ».

► Le MODEF (Mouvement d'Organisation et de Défense de l'Exploitation Familiale). Le PC tente lui aussi, par le biais du MODEF de récupérer le mécontentement des couches les plus déshéritées de la paysannerie. Sur le thème « Sauvons l'exploitation familiale en la transformant », il veut rassembler les couches paysannes « anti-monopolistes » autour du Programme Commun.

Et les promesses du Programme Commun ?

► Pour arracher à la bourgeoisie une de ses bases électorales traditionnelles, le Programme Commun promet :

« Tout sera mis en œuvre pour développer et moderniser l'agriculture... en améliorant les conditions de vie et de travail des petits et moyens producteurs... »

Bien. Mais comment cela sera-t-il possible alors que : le secteur des approvisionnements (engrais, matériel agricole, aliments du bétail) ainsi que les circuits de distribution restent aux mains des trusts ?

► Et la terre ? Le Programme Commun veut empêcher la spéculation foncière.

Bien. Mais quels moyens donne-t-il aux paysans alors qu'il se refuse à toucher à la propriété privée du sol ?

Par exemple, comment reprendre aux cumulards les superficies qu'ils se sont appropriées sans mettre à l'ordre du jour la redistribution des terres sous contrôle des petits et moyens producteurs ?

► Il est prévu aussi d'aider le secteur coopératif. Mais la grève du lait (juin 1972) a montré que dans le capitalisme,

